



AVIS AU PROPRIÉTAIRE OU RÉSIDENT

Réalisation de trous de forage

Le 10 novembre 2015

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux préliminaires de génie civil pour l'Étape 2 du projet de train léger sur rail d'Ottawa, des trous seront forés pour y recueillir des échantillons de sol et d'eau qui serviront à la conception et à la construction de la Ligne de la Confédération.

QUOI : Des études géotechniques et hydrogéologiques auront lieu pour déterminer les caractéristiques du sol et des eaux souterraines le long du tracé de l'Étape 2. Des trous seront forés à divers endroits là où passera la voie du train léger afin d'y recueillir des échantillons de sol et d'eau. Les trous forés seront verticaux et feront 200 mm de diamètre.

POURQUOI : Il faut réaliser des études géotechniques pour comprendre les caractéristiques des lieux (sol et eaux souterraines) en vue des travaux. L'information recueillie est transmise aux soumissionnaires potentiels dans le but de réduire les risques liés au projet et de mettre à leur disposition tout ce qu'ils doivent savoir pour établir le coût des travaux. On recueillera des échantillons de sol et d'eau et en analysera le contenu.

QUAND : Novembre et décembre 2015
Les travaux devraient avoir lieu de 7 h à 17 h du lundi au vendredi.

OÙ : Au total, 25 trous seront forés (dont 16 puits de surveillance) aux emplacements suivants :

- cinq le long de la promenade de Sir-John-A. Macdonald;
- quatre le long ou à proximité du chemin Richmond entre l'avenue Cleary et l'avenue Lockhart;
- huit le long ou à proximité de l'autoroute 174 entre le chemin de Montréal et le chemin Blair;
- trois dans le Transitway au sud de l'avenue Carling;
- deux dans le stationnement des locaux d'OC Transpo au 2611, promenade Queensview;
- un dans le stationnement au 747, chemin Richmond;
- un dans le stationnement au 30, avenue Cleary;
- un sur l'autoroute 417 en direction ouest à la bretelle de sortie menant au chemin Pinecrest.

EFFETS : Au cours des travaux, il se peut que les voies soient réduites dans les tronçons suivants :

- sur le chemin Richmond en direction ouest entre l'avenue Cleary et l'avenue Lockhart;
- sur l'autoroute 174 en direction ouest, voie de gauche, entre le chemin de Montréal et le chemin Blair.

Les trous seront forés de manière à réduire au minimum les effets sur la circulation, et on évitera dans la mesure du possible de fermer l'accès aux sentiers polyvalents, lesquels seront empruntés pour qu'on achemine le matériel vers les trous situés plus loin.

Coordonnées

En cas de problème après les heures normales de travail ou la fin de semaine, appelez le Centre d'appels au 3-1-1. Pour obtenir des renseignements généraux sur le projet, consultez le site Web de la Ligne de la Confédération : www.ligneconfederationline.ca

Pour en savoir plus sur ce projet, communiquez avec le bureau l'Étape 2 stage2@ottawa.ca ou le représentant de la Ville :

Damon Berlin
Liaison avec la collectivité, bureau de l'Étape 2 du projet de train léger sur rail d'Ottawa
613-580-2424, poste 12764
damon.berlin@ottawa.ca